

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 67 Ateliers de formation professionnelle 3			
Code	PEPS3B67PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Vinciane BRUMAGNE (vinciane.brumagne@helha.be)</p> <p><u>HELHa Gosselies</u> Johanna VAN DE PLAS (johanna.van.de.plas@helha.be) Nicole BAUDRENGHIEN (nicole.baudrenghien@helha.be) David PRINCE (david.prince@helha.be) François XHROUET (francois.xhrouet@helha.be) Emeline CHERDON (emeline.cherdon@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Christian MOL (christian.mol@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

« L'objectif central des AFP est de placer théorie et pratique dans un rapport de fonctionnalité réciproque : la théorie servant à élaborer et réguler les processus d'enseignement et la pratique servant à contextualiser, éprouver et réorganiser les contenus théoriques. L'objectif est de développer chez le futur enseignant des capacités de réflexivité, d'analyse et de distanciation critique.

Ainsi, la perspective est double :

- faire en sorte que ce qui est théoriquement acquis soit mobilisable et mobilisé en contexte réel
- faire en sorte que l'expérience vécue puisse être analysée, explicitée et évaluée. »

(CIRCULAIRE CONCERNANT LA NOUVELLE FORMATION DES INSTITUTEURS ET DES RÉGENTS, 7 juin 2001).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
- 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
- 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
 - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
 - 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
 - 6.5 Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
 - 6.6 Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

Acquis d'apprentissage visés

Dans ses écrits professionnels, l'étudiant sera capable de présenter les documents orthographiés et correctement rédigés. Sur base des contenus, concepts, notions, méthodes des champs disciplinaires et psychopédagogiques et en adéquation avec les documents de référence, l'étudiant concevra des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées. L'étudiant sera capable d'analyser son action pédagogique, proposer des ajustements, des pistes de remédiation et de les argumenter en s'appuyant sur les référents officiels et sur l'ensemble des connaissances théoriques acquises pendant les 3 années de formation.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : UE68

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEPS3B67PSA Ateliers de formation professionnelle 90 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B67PSA Ateliers de formation professionnelle 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Compte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ateliers de formation professionnelle			
Code	6_PEPS3B67PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Vinciane BRUMAGNE (vinciane.brumagne@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à préparer les étudiants d'un point de vue théorique et pratique à faire face à leurs stages

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- construire des séquences d'apprentissage incluant la différenciation, l'évaluation et toutes les méthodologies spécifiques vues aux différents cours
- préparer des projets cohérents et motivants adaptés à une classe de préscolaire
- remplir les documents demandés par l'inspection aux instituteurs en fonction (registre, journal de classe,...)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Séquences d'enseignement-apprentissage de l'axe du développement personnel, évaluation, différenciation
Axe de l'implication dans le milieu : plan-bulles, tableaux de stratégie, recherche, évaluation, négociation,...
Registre, journal de classe
Autoévaluation de ses préparations et pratiques

Démarches d'apprentissage

Approche interactive, travaux de groupes, cours magistral, encadrement individualisé

Dispositifs d'aide à la réussite

Encadrement individualisé lors des préparations de stage

Ouvrages de référence

Notamment :

Caffieaux, Faire la classe à l'école maternelle, De Boeck, 2011

Passerieux, Pratiques de réussite pour que la maternelle fasse école, chronique sociale, Lyon, 2011

Supports

Supports

Notes de cours

En rapport avec les besoins lors des préparations de stage

Programme intégré, Socles de compétences, programmes de français et mathématique

4. Modalités d'évaluation

Principe

Un taux de présence de 80% aux cours d'AFP du psychopédagogue et d'AFP du maître de formation pratique est exigé pour être évalué.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Rap	17	Rap	83		
Période d'évaluation					Trv	100

Rap = Rapport(s), Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 68 Stages pédagogiques 3			
Code	PEPS3B68PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	18 C	Volume horaire	300 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Christine DEBLED (christine.debled@helha.be) HELHa Gosselies Emeline CHERDON (emeline.cherdon@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Christian MOL (christian.mol@helha.be)		
Coefficient de pondération	180		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Amener l'étudiant à être de plus en plus autonome dans la conception, préparation et gestion de son stage.
 Amener l'étudiant à porter un regard réflexif sur sa pratique et à adapter cette dernière en conséquence.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
 - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques

- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
- 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
 - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
 - 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs
 - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
 - 6.5 Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
 - 6.6 Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
- 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
 - 7.2 Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant sera capable, dans sa pratique professionnelle,

- de planifier les contenus à enseigner sur une période de 3 à 4 semaines en tenant compte du contexte de stage;
- d'ajuster sa pratique en tenant compte des finalités de l'éducation (décret, programmes,...), de ce que l'on sait aujourd'hui de l'apprentissage, de l'environnement matériel et événementiel de l'école et des élèves tels qu'ils sont ici et maintenant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : UE35

Corequis pour cette UE : UE67

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEPS3B68PSA Stages pédagogiques 300 h / 18 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 180 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B68PSA Stages pédagogiques 180

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Le stage est une activité non remédiable.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stages pédagogiques			
Code	6_PEPS3B68PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	18 C	Volume horaire	300 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christine DEBLED (christine.debled@helha.be)		
Coefficient de pondération	180		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Lors du stage, l'étudiant devra :

- négocier avec le/la maître(sse) de stage (pour le cycle 2,5/5) et si possible avec les enfants (pour le cycle 5/8) le démarrage, la continuation ou l'aboutissement d'un projet dans l'intérêt des élèves
- prendre en charge tous les rôles de l'enseignant préscolaire dans une école fondamentale en ce y compris le travail du psychomotricien
- devenir de plus en plus autonome et responsable dans les choix méthodologiques et l'adaptation quotidienne
- mettre en œuvre des pratiques ou expériences destinées à l'élaboration du travail de fin d'études
- déterminer, en accord avec le/la maître(sse) de stage, des compétences spécifiques à travailler en continuité, en progression et en différenciation dans le cadre de séquences d'activités insérées dans l'axe du développement personnel (en lien avec les imposés)

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette unité d'enseignement contribue au développement des compétences suivantes :

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.

I. Dans ses écrits professionnels, l'étudiant(e) sera capable de présenter des documents correctement orthographiés et rédigés (structure, syntaxe, lexique, soi...)

II. En stage, l'étudiant(e) utilisera un langage correct (syntaxe, articulation, prononciation) et modulera sa voix en fonction des circonstances; il complètera son langage verbal par le non verbal.

III. Dans ses écrits professionnels, il est attendu que l'étudiant(e) soit capable de rédiger et de structurer des documents en respectant les consignes reçues.

IV. En situation de pratique professionnelle, l'étudiant(e) respectera les règles de savoir-vivre et entretiendra des contacts de qualité avec les élèves et tous les partenaires de la formation.

V. Dans un contexte professionnel, l'étudiant(e) maîtrisera les contenus enseignés et les démarches utilisées.

VI. L'étudiant(e) sera capable, dans un contexte professionnel, d'élaborer, mettre en œuvre et évaluer des projets, des séquences d'apprentissage, de pratiquer la différenciation en prenant appui sur les contenus et démarches abordées dans les différentes unités d'enseignement.

VII. En situation de pratique professionnelle, l'étudiant sera capable de gérer la classe en utilisant à bon escient des ressources variées.

VIII. Dans un contexte professionnel, l'étudiant(e) portera un regard réflexif sur sa pratique en vue d'ajuster à la fois les contenus, démarches, organisation et attitude, fra preuve de recherche et de curiosité intellectuelle.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Préparation et mise en oeuvre d'activités se basant sur les contenus, concepts théoriques et didactiques étudiés ainsi que sur les pratiques observées..

Autoévaluation des diverses activités mises en oeuvre.

Démarches d'apprentissage

Observation et écoute avant chaque stage afin de prendre connaissance des pratiques et des habitudes du terrain.

Prise en charge de 10 semaines de stage dont une en tant que maitre spécial de psychomotricité.

Dispositifs d'aide à la réussite

Aide ponctuelle en fonction des demandes, correction des séquences d'apprentissage.

Ouvrages de référence

Notamment : les cours des disciplinaires et les AFP

Supports

Notes de cours et guidance

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les indicateurs concernant le stage sont repris dans le rapport d'évaluation du maitre de stage, dans les rapports de visite et ainsi que dans les rapports destinés aux disciplinaires.

A l'issue de chaque de stage, une indication lettrée guidera l'étudiant dans son parcours.

L'évaluation prend en compte le niveau d'acquisition de chacune des compétences et de la progression de l'étudiant.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Stg	100		

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 180

Dispositions complémentaires

Cette activité d'apprentissage ne pouvant faire l'objet d'une remédiation et d'une seconde évaluation, la note de la 1ère session est reportée d'office en 2e session, quand bien même elle est inférieure à 50%. Le stage est une activité non remédiable (article 112 REE).

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 69 TFE			
Code	PEPS3B69PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	15 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Christine DEBLED (christine.debled@helha.be) Vinciane BRUMAGNE (vinciane.brumagne@helha.be) HELHa Gosselies Pascale VANHOUDENHOVE (pascale.vanhoudenhove@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Jean-Marc VIFQUIN (jean-marc.vifquin@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	150		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif de cette UE est de permettre à l'étudiant de mobiliser différents outils : multimédias, démarche scientifique, développement de l'esprit critique par l'initiation à l'épistémologie au service de sa formation et de sa pratique professionnelle. L'étudiant devra réaliser un travail écrit en suivant l'une des structures qui lui sont proposées. Pour ce faire, il devra cerner un problème pertinent, énoncer un objectif de travail en se basant sur des référentiels. Il tentera d'atteindre son objectif et évaluera les résultats obtenus. Le fruit de ce travail sera défendu oralement. Lors de ces deux épreuves, l'étudiant fera preuve d'une maîtrise de la langue orale et écrite.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
 - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
 - 2.4 Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté
 - 2.5 Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement

économique, social et culturel

- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
- 3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
 - 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
 - 3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
- 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.2 Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique traditionnelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
- 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
- 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
 - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
 - 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
 - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
 - 6.5 Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
 - 6.6 Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
- 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
 - 7.2 Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages
 - 7.3 Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe
 - 7.4 Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable :

- de parfaire les compétences de recherche ;
- de développer des compétences de rédaction de type "scientifique" et de forme exigées par la Haute Ecole pour la réalisation et la présentation orale du TFE ;
- d'interroger les connaissances en développant son esprit critique ;
- d'évaluer les activités proposées dans le cadre de sa recherche.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEPS3B69PSA Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au 15 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 150 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B69PSA	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	50
PEPS3B69PSB	Travail de fin d'études	100

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE			
Code	6_PEPS3B69PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Vinciane BRUMAGNE (vinciane.brumagne@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à guider l'étudiant(e) dans ses recherches, dans la conception de sa pratique, dans l'analyse de sa pratique et dans la rédaction de son TFE. Des pistes lui seront fournies au niveau de la théorie à envisager mais toujours en accord avec le promoteur.

Une réflexion lui sera également proposée pour guider la mise en place de la présentation orale.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- mettre en oeuvre les compétences nécessaires à la réalisation d'une recherche à mener dans le cadre du travail de fin d'études
- développer un regard critique sur la connaissance scientifique grâce aux questions étudiées
- prendre connaissance des documents reçus et tenir compte des consignes et échéances qu'ils donnent; mettre en oeuvre les compétences nécessaires à la réalisation de son travail de fin d'études

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Règles de rédaction d'une introduction et une conclusion
- Précision des liens attendus entre théorie et pratique
- Rappel des normes APA pour les références dans le texte et la bibliographie
- Présentation orale : réflexion sur l'efficacité des supports

Démarches d'apprentissage

Encadrement individualisé

Cours magistral et partages entre étudiants

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Notes de l'activité d'apprentissage "initiation à la recherche et notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE" de bloc 1, bloc 2, bloc3

4. Modalités d'évaluation

Principe

Le TFE représente la situation d'intégration de cette UE 69. Elle sera évaluée lors de la présentation orale du TFE par un jury qui appréciera le travail écrit ainsi que la présentation orale.

Les modalités précises d'évaluation seront communiquées par les enseignants concernés.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Le non respect des échéances peut entraîner l'annulation de l'épreuve.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail de fin d'études			
Code	6_PEPS3B69PSB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	10 C	Volume horaire	0 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christine DEBLED (christine.debled@helha.be)		
Coefficient de pondération		100	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le T.F.E. (Travail de Fin d'Études) est une production écrite personnelle et originale par laquelle l'étudiant utilise ses acquis dans le cadre particulier du sujet qu'il a choisi de développer et de la recherche qu'il mène à ce propos.

Le tfe comprendra une partie théorique et pratique qui sera auto-évaluée par l'étudiant.

Le promoteur jugera de la suffisance ou non de la pratique sur base d'une quantité de 8 activités qui doivent être testées en stage ou préparatoires à la pratique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette unité d'enseignement contribue au développement des compétences suivantes :

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

Par le travail écrit, l'étudiant(e) sera capable

- de présenter des documents correctement orthographiés, structurés et respectant les normes APA
- de rédiger un document respectant les consignes communiquées dans le ROI
- de développer une réflexion personnelle sur une problématique choisie et de l'étayer par des lectures (références scientifiques, expériences de stage, ...)
- de faire preuve de savoir-vivre, d'entretenir des contacts de qualité avec tous les partenaires de la formation et de respecter le cadre déontologique de la profession tant dans ses contacts, que dans ses écrits ou lors de la présentation orale
- de porter un regard critique sur l'analyse des documents et sur sa pratique
- de communiquer le fruit de ses recherches et son regard critique lors de la présentation orale.

L'évaluation finale sera construite sur base d'une grille de compétence complétée en concertation avec les autres enseignants de l'UE

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le tfe sera conforme aux règles explicitées dans le ROI, il présentera une partie théorique et une partie pratique.

Démarches d'apprentissage

Recherche personnelle autour de la problématique choisie.

Dispositifs d'aide à la réussite

Guidance lors des cours d'initiation à la recherche et de maîtrise de la langue.

Encadrement par le promoteur.

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Cours d'initiation à la recherche du bloc 1 et bloc2.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Le TFE représente la situation d'intégration de cette UE 69. Elle sera évaluée lors de la présentation orale du TFE par un jury qui appréciera le travail écrit ainsi que la présentation orale.

Les modalités précises d'évaluation seront communiquées par les enseignants concernés.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 100

Dispositions complémentaires

L'absence de maîtrise d'une compétence au sein de cette UE pourrait entraîner l'échec de toute l'UE.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 70 Construction de l'identité professionnelle			
Code	PEPS3B70PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Christine DEBLED (christine.debled@helha.be) HELHa Gosselies Pierre PIRET (pierre.piret@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Christian MOL (christian.mol@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
 - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - 3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant évaluera régulièrement le chemin parcouru, fera le point sur ses progrès, ses acquis, les défis qui restent à relever à propos de son développement professionnel.

L'étudiant établira des liens entre ses valeurs, ses croyances, ses pratiques de classe (recherche de cohérence entre ses intentions et ses actions) et les objectifs de la formation.

L'étudiant produira un document réflexif qui illustre son projet de développement professionnel.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEPS3B70PSA	Élaboration du projet professionnel	15 h / 1 C
PEPS3B70PSB	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B70PSA	Élaboration du projet professionnel	10
PEPS3B70PSB	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Élaboration du projet professionnel			
Code	6_PEPS3B70PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christine DEBLED (christine.debled@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les cours d'identité enseignante et d'élaboration projet professionnel étant complémentaires, ils sont étroitement liés dans leur conception et leur évaluation.

Une épreuve intégrée sera organisée au Q2

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de:

- définir les rôles de l'inspection, des syndicats, des CPMS
- planifier son avenir professionnel proche en termes de formation continuée, d'objectifs à atteindre en y intégrant le vocabulaire du PIASC
- de préparer une réunion de parents de rentrée.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Compétences pour enseigner (Perrenoud)
Les rôles des inspections, CPMS, syndicats
Comment mener une réunion de parents?

Démarches d'apprentissage

Approche interactive, cours magistral, encadrement individualisé

Dispositifs d'aide à la réussite

Encadrement individualisé lors des travaux.

Ouvrages de référence

Notamment :

Ministère de la Communauté française (2007). Le secret professionnel et les enseignants: Pistes de gestion. Bruxelles : Agers.

Supports

Notes de cours

Interviews

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant devra préparer une réunion de rentrée pour les parents et en présenter un extrait.

Par la présentation, l'étudiant montrera sa connaissance des termes pédagogiques mais également pourra argumenter les orientations pédagogiques choisies.

La présentation sera orale, accompagnée d'un document écrit à "donner" aux parents et d'un média de son choix (affiche, PP, ...)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Epreuve intégrée.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant			
Code	6_PEPS3B70PSB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christine DEBLED (christine.debled@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours d'identité enseignante et d'élaboration projet professionnel étant complémentaires, ils sont étroitement liés dans leur conception et leur évaluation.

Une épreuve intégrée sera organisée au Q2

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant sera capable :

- de définir les rôles des inspections, CPMS, syndicats..
- de planifier son avenir professionnel proche en termes de formation continuée d'objectifs à atteindre en y intégrant le vocabulaire du PIASC
- de préparer une réunion de rentrée à destination des parents.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Sensibilisation au public précarisé
Secret professionnel, déontologie
Rôles des partenaires
Comment mener une réunion de parents.

Démarches d'apprentissage

Approche interactive, cours magistral, encadrement individualisé

Dispositifs d'aide à la réussite

Encadrement individualisé lors des préparations de dossier

Ouvrages de référence

Notamment :

Ministère de la Communauté française (2007). Le secret professionnel et les enseignants: Pistes de gestion. Bruxelles : Agers.
Pirard, A.-M. (2008). Le petit guide du jeune enseignant. Bruxelles : AGERS

Supports

Notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant devra préparer une réunion de rentrée à destination des parents et en présenter un extrait.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Epreuve intégrée.

Par la présentation, l'étudiant montrera sa connaissance des termes pédagogiques mais également pourra argumenter les orientations pédagogiques choisies.

La présentation sera orale, accompagnée d'un document écrit à "donner" aux parents et d'un média de son choix (affiche, PP, ...)

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 71 Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement 3			
Code	PEPS3B71PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Aude BOUCKHUYT (aude.bouckhuyt@helha.be)</p> <p><u>HELHa Gosselies</u> Véronique VANDERUS (veronique.vanderus@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Isabelle AVET (isabelle.avet@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif de cette UE est de permettre à l'étudiant de mobiliser différents outils multimédias au service de sa formation et de sa pratique professionnelle.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - 3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.2 Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique traditionnelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant devra faire preuve de connaissances mobilisables dans l'utilisation des multimédias dont les technologies nouvelles au service de l'apprentissage.

Il devra maîtriser l'utilisation courante d'un environnement multimédias adapté au contexte scolaire, concevoir et mettre en œuvre des dispositifs d'apprentissage intégrant les nouvelles technologies.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEPS3B71PSA Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement 30 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B71PSA Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement			
Code	6_PEPS3B71PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Aude BOUCKHUYT (aude.bouckhuyt@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Utilisation des médias pour transmettre des informations

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- o Utiliser un média pour transmettre une information
- o Concevoir une activité mettant le média au service d'une séquence ou d'un projet.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- o Création de média
- o Analyse des 6 facettes d'un média

Démarches d'apprentissage

Recherche, échange, conception d'activités

Dispositifs d'aide à la réussite

- o Création d'un support médiatique pour la présentation de l'examen d'identité professionnelle
- o Travail sur l'imposé de stage

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

Le travail du Q1 consiste en la création d'un média relatif aux classes vertes vécues à Mozet.

Le travail du Q2 est une réflexion menée sur l'utilité du média réalisé en stage.
L'examen consiste à l'utilisation d'un média comme support pour l'examen de sciences.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	10	Trv	50	Trv	100
Période d'évaluation			Exo	40		

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 72 Etude critique des grands courants pédagogiques			
Code	PEPS3B72PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Carine LEPORCQ (carine.leporcq@helha.be) HELHa Gosselies Emeline CHERDON (emeline.cherdon@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Jean-Marc VIFQUIN (jean-marc.vifquin@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

A travers l'étude critique des grands courants pédagogiques, l'étudiant sera amené à situer sa propre action en référence au patrimoine pédagogique.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Acquis d'apprentissage visés

Au terme du cours, l'étudiant sera capable d'analyser et de critiquer les différentes dimensions du patrimoine pédagogique et de questionner sa pratique au regard de celles-ci.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEPS3B72PSA Étude critique des grands courants pédagogiques 30 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B72PSA Étude critique des grands courants pédagogiques 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Étude critique des grands courants pédagogiques			
Code	6_PEPS3B72PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Carine LEPORCQ (carine.leporcq@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à amener l'étudiant à :

Porter un regard critique sur les grands courants pédagogiques pour en dégager des pistes de réflexion utiles à la fonction enseignante.

Prendre conscience des apports multiples apportés par les différents courants.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue de ce cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- décrire les grandes lignes des différents courants pédagogiques abordés ;
- expliquer les apports positifs et les contraintes de chacun d'eux ;
- se les approprier en portant un regard critique par la justification de l'utilisation d'un courant plutôt qu'un autre dans un contexte donné.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Les grands courants pédagogiques : concept, analyse critique, liens avec le terrain;
- Les pédagogies actives;
- Les découvertes actuelles en matière d'apprentissage

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral
- Travail en autonomie
- Travail en groupes
- Vidéos
- Débats
- Powerpoint
- Approche interactive

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance de questions-réponses avant l'examen

Ouvrages de référence

De Vecchi, G. , Giordan, A. -Le Brun, I. Lafourcade P.- Rieunier, A. -Stordeur, J. -Tardif, J. -Viennau, R. -J-P. Pourtois et H. Desmet etc

Supports

Syllabus de cours
Sites internet
Livres et manuels
Matériel didactique

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrits : concepts théoriques, lien avec la pratique, mise en situation, prise de position.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exo	100

Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Si l'étudiant n'a pas obtenu 10/20 à l'évaluation écrite du Q2, il est invité à participer à un examen oral au Q3

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 73 Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation 3.1			
Code	PEPS3B73PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Vinciane BRUMAGNE (vinciane.brumagne@helha.be) <u>HELHa Gosselies</u> Emeline CHERDON (emeline.cherdon@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Christian MOL (christian.mol@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
 - 6.5 Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
 - 6.6 Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant construira ou adaptera des outils d'observation afin d'identifier les caractéristiques spécifiques des élèves rencontrés en stage. Sur cette base, il construira des outils de différenciation et d'évaluation.

L'étudiant détectera certaines difficultés d'apprentissage rencontrées par des élèves dans le cadre d'un stage et proposera des dispositifs adaptés afin de permettre à ces élèves de lutter contre les difficultés identifiées.

L'étudiant effectuera une analyse réflexive des dispositifs mis en oeuvre sur le terrain pour amener tous les élèves à apprendre.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEPS3B73PSA Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B73PSA Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation			
Code	6_PEPS3B73PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Vinciane BRUMAGNE (vinciane.brumagne@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à préparer les étudiants d'un point de vue théorique et pratique à différencier leur enseignement, à repérer au plus vite les difficultés d'apprentissage de leurs élèves et à s'y adapter

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de:

- concevoir et gérer des pratiques de différenciation en classe
- détecter des difficultés d'apprentissage rencontrées par les élèves et tenter de proposer des solutions à ces difficultés

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- La différenciation: contenu, production, processus, environnement d'apprentissage, moments de la différenciation, structures
- Les difficultés et troubles d'apprentissage

Démarches d'apprentissage

Approche interactive, travaux de groupes, cours magistral, encadrement individualisé

Dispositifs d'aide à la réussite

Encadrement individualisé lors des préparations de stage

Ouvrages de référence

- AGERS(2007). Pratiques de pédagogie différenciée. Bruxelles : Ministère de la Communauté française.
 AGERS (2012). Enseigner aux élèves avec troubles d'apprentissage. Bruxelles : Ministère de la Communauté française.
 Caron, J. (2003). Apprivoiser les différences. Montréal : Les Editions de la Chenelière.
 Collectif (2013). Actualité de la pédagogie différenciée. Paris : Cahiers pédagogiques.
 Garas, V. (dir.) (2011). Guide pour enseigner autrement selon la théorie des intelligences multiples : Cycle 1. Paris : Retz
 Guilloux, R.(2009). L'effet domino "dys".Montréal : Les Editions de la Chenelière.
 Meirieu, P. & Hameline, D. (2004). L'école, mode d'emploi : des "méthodes actives" à la pédagogie différenciée. Issy-les Moulinaux : ESF - ISBN 2-7101-1666-9 370A MEI E.
 Meyniac, J.P. (2014). Enseigner avec la pédagogie différenciée. En ligne <http://www.ac->

Supports

Syllabus

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation se déroule en trois temps

1. Conception en groupe d'activités mettant en œuvre les intelligences multiples
2. Recherche documentaire sur un trouble, une particularité et présentation écrite
3. Examen en janvier sur le contenu du syllabus + prise en compte de la participation proactive au cours

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	20			Trv	20
Période d'évaluation	Exe	80			Exm	80

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Les travaux remis après la date fixée au Q1 comme au Q3 ne sont plus évalués.

Les travaux de seconde session sont à remettre au secrétariat le 1er jour de la session.

L'épreuve est à représenter intégralement en cas d'échec au Q1 : aucun report de cote entre le Q1 et le Q3.

Les consignes précises pour le Q3 seront notées sur le document de seconde session du bloc 3

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 74 Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation 3.2			
Code	PEPS3B74PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Vinciane BRUMAGNE (vinciane.brumagne@helha.be) <u>HELHa Gosselies</u> Emeline CHERDON (emeline.cherdon@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Christian MOL (christian.mol@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
 - 6.5 Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
 - 6.6 Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant construira ou adaptera des outils d'observation afin d'identifier les caractéristiques spécifiques des élèves rencontrés en stage. Sur cette base, il construira des outils de différenciation et d'évaluation.

L'étudiant détectera certaines difficultés d'apprentissage rencontrées par des élèves dans le cadre d'un stage et proposera des dispositifs adaptés afin de permettre à ces élèves de lutter contre les difficultés identifiées.

L'étudiant effectuera une analyse réflexive des dispositifs mis en oeuvre sur le terrain pour amener tous les élèves à apprendre.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEPS3B74PSA Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation 15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B74PSA Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation			
Code	6_PEPS3B74PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Vinciane BRUMAGNE (vinciane.brumagne@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à préparer les étudiants d'un point de vue théorique et pratique à différencier leur enseignement, à repérer au plus vite les difficultés d'apprentissage de leurs élèves et à s'y adapter

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de:

- concevoir et gérer des pratiques de différenciation en classe
- détecter des difficultés d'apprentissage rencontrées par les élèves et tenter de proposer des solutions à ces difficultés

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

La différenciation

La détection des difficultés d'apprentissage et des troubles d'apprentissage (dyslexie, dyscalculie, ...)

Démarches d'apprentissage

Approche interactive, travaux de groupes, cours magistral, encadrement individualisé,

Dispositifs d'aide à la réussite

Encadrement individualisé lors des préparations de stage

Ouvrages de référence

AGERS (2007). Pratiques de pédagogie différenciée. Bruxelles : Ministère de la Communauté française.

AGERS (2012). Enseigner aux élèves avec troubles d'apprentissage. Bruxelles : Ministère de la Communauté française.

Caron, J. (2003). Apprivoiser les différences. Montréal : Les Editions de la Chenelière.

Collectif (2013). Actualité de la pédagogie différenciée. Paris : Cahiers pédagogiques

Guilloux, R. (2009). L'effet domino "dys". Montréal : Les Editions de la Chenelière.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de cette activité d'apprentissage prend deux formes :

- Présentation de documents attestant que les modalités de différenciation ont été comprises et appliquées lors du stage du deuxième quadrimestre
- Présentation orale, présentation écrite corrigée et examen écrit sur les troubles et difficultés d'apprentissage

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	20		
Période d'évaluation			Trv	80	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Les travaux remis après la date fixée au Q2 comme au Q3 ne sont plus évalués. Les travaux du Q3 doivent être remis au secrétariat le premier jour de la session.

Il n'y aura aucun report de cote entre le Q2 et le Q3. La totalité de l'épreuve est à représenter en cas d'échec au Q2.

Les consignes précises de deuxième session seront notées sur le document de seconde session du bloc 3

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 75 Initiation aux arts et à la culture			
Code	PEPS3B75PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Véronique PERSOONS (veronique.persoons@helha.be) HELHa Gosselies Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Claire MEHAGNOUL (claire.mehagnoul@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretien d'une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEPS3B75PSA Initiation aux arts et à la culture 30 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B75PSA Initiation aux arts et à la culture 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Initiation aux arts et à la culture			
Code	6_PEPS3B75PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Véronique PERSOONS (veronique.persoons@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à sensibiliser à la diversité et à la richesse du phénomène artistique dans le temps et dans l'espace.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- ? Communiquer ses émotions, son vécu.
- ? Structurer sa pensée au départ de l'expérience de la rencontre avec une œuvre d'art et du questionnement qu'elle suscite.
- ? Intégrer les éléments théoriques (grille d'analyse) d'une démarche proposée au cours.
- ? Tisser des liens entre les différentes approches proposées au cours et en tirer une réflexion par rapport à la future pratique du métier de professeur.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours sera organisé sous forme de modules thématiques :

- L'art est un langage,
- La grille d'analyse d'une œuvre d'art,
- Le corps et son image depuis 22000 ans à travers la sculpture,
- L'homme en action,
- la recherche du mouvement en peinture,
- Art et nature, une question de temps.

Démarches d'apprentissage

- ? Afin d'éviter l'exposé « ex-cathedra » les cours alterneront travaux de groupe, individuels et contenus théoriques.
- ? Les étudiants consigneront travaux et prises de notes dans un seul et même cahier qui sera le support de leur évaluation.
- ? Des visites au musée sont également prévues afin d'établir un contact direct avec l'œuvre d'art.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des séances de questions-réponses sont organisées à plusieurs reprises.

Ouvrages de référence

Les étudiants ont accès à toutes les références et reproductions des documents visuels abordés au cours.

Des visites extérieures sont également prévues afin d'établir un contact direct avec l'expression artistique.

Supports

Fichiers images numériques des supports visuels du cours.

Les étudiants consigneront travaux, photos et prises de notes dans un seul et même cahier.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les étudiants consigneront travaux et prises de notes dans un seul et même cahier, support de l'évaluation continue.

Le cahier reflète l'évolution des conceptions de l'étudiant à propos du langage artistique.

L'épreuve certificative orale de juin et de septembre se fait à cahier ouvert.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	50			Trv	50
Période d'évaluation	Exo	50			Exo	50

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 76 Sociologie et politique de l'éducation			
Code	PEPS3B76PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Vinciane BRUMAGNE (vinciane.brumagne@helha.be)</p> <p><u>HELHa Gosselies</u> Pierre PIRET (pierre.piret@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Anne DELANGRE (anne.delangre@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B76PSA Sociologie et politique de l'éducation

10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Compte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sociologie et politique de l'éducation			
Code	6_PEPS3B76PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Vinciane BRUMAGNE (vinciane.brumagne@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage occupe 100% de l'unité d'enseignement 76

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de:

- comprendre les effets des inégalités sociales sur le parcours scolaire des élèves en Belgique
- analyser des pratiques de classe afin de déterminer si elles réduisent ou accentuent ces effets sur la scolarité des enfants de ses classes
- comprendre l'enjeu de relations constructives avec les parents, rechercher des dispositifs permettant le développement de telles relations

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Effets de la précarité sur la vie en général, sur les enfants et sur l'apprentissage,

Rapport au savoir (secondarisation), rapport au langage (le langage comme accès à la pensée et comme objet d'étude), devenir élève (aider l'élève à intégrer les codes implicites de l'école), relations école-famille (construire un réel partenariat).

Démarches d'apprentissage

Approche interactive, travaux de groupes, cours magistral

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement lors de la réflexion autour des pratiques de classe

Ouvrages de référence

Notamment :

MOURAUX, D.(2012).Entre rondes familles et école carrée. Bruxelles : de boeck.

DE SMET, N (2005). Au front des classes. Charleroi : CGé, Couleur livres.

BEAGUE,P. sous la direction de (2007).Parents, enseignants...La guerre ouverte?.Charleroi Chronique sociale, Couleur livres

Supports

Notes de cours
Extraits de livres et articles
Partages avec le terrain

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Les travaux non remis au secrétariat le premier jour de la session aussi bien au Q2 qu'au Q3 ne seront pas évalués.
Les consignes de seconde session seront notées dans le document "Consignes de deuxième session" du bloc 3

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 77 Formation à la neutralité			
Code	PEPS3B77PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Giovannina ROSA (giovannina.rosa@helha.be) <u>HELHa Gosselies</u> Marie-Claire GILLARDIN (marie-claire.gillardin@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Jean-Luc SOETE (jean-luc.soete@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	-0.12		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Un module de 20h en conformité avec le décret du 17/12/2003 vise à fournir le complément de formation qui permet aux étudiants de postuler dans l'enseignement organisé par la Communauté Française Wallonie-Bruxelles de Belgique.

Sensibiliser les étudiants à adopter une posture la plus neutre possible.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
 - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - 3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
 - 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEPS3B77PSA Formation à la neutralité 20 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les -0.12 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B77PSA Formation à la neutralité 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation à la neutralité			
Code	6_PEPS3B77PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Giovannina ROSA (giovannina.rosa@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette formation a pour but de préparer les étudiants, futurs enseignants, à se situer par rapport à l'obligation de neutralité dans l'enseignement officiel. Ils seront donc, dans un premier temps, sensibilisés aux problèmes inhérents au système scolaire pouvant mettre à mal cette attitude "neutre" et dans un deuxième temps, ils seront invités à parcourir les textes légaux qui font référence à l'obligation de ce principe de neutralité. Ils devront enfin montrer, lors de l'évaluation, qu'ils ont réfléchi à cette problématique et qu'ils sont prêts à adopter une attitude neutre et ouverte dans leur future carrière d'enseignant.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de cette formation, l'étudiant sera capable de se situer par rapport à l'obligation de neutralité de l'enseignement officiel, de respecter le cadre déontologique et d'adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- "Être neutre..." signification de ce concept et difficultés rencontrées sur le terrain liées à cette notion
- "Neutralité engagée"
- Décrets neutralité, constitution belge et droits de l'enfant/de l'homme
- réflexion et conclusions

Démarches d'apprentissage

- Réflexion par rapport à la neutralité sur base de documents écrits, audio ou vidéo
- Petites présentations-débats d'articles (travaux de groupes) et feed-back
- Lecture sommaire des textes légaux
- Lecture d'une partie d'ouvrage traitant du sujet

Dispositifs d'aide à la réussite

L'enseignant est à la disposition des étudiants pour tenter de répondre à leurs questions.

Ouvrages de référence

- Decharneux, B. et Wolfs, J.-L.. (2010). **Neutre et engagé**. Gestion de la diversité culturelle et des convictions dans

l'enseignement public belge francophone, EME.

- Décret organisant la neutralité inhérente à l'enseignement officiel subventionné et portant diverses mesures en matière d'enseignement (17/12/2003).
- Constitution Belge (version coordonnée et abrégée)
- Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et Déclaration des droits de l'Enfant (20 novembre 1959) - version intégrale.
- Wiame, B.(2008) Enseignant et neutre? Les obligations en Communauté française de Belgique. Bruxelles : De Boeck.

Supports

- Syllabus et notes de cours;
- Articles tirés de la presse belge (voir textes dans le syllabus) et du magazine "Prof" de la Fédération Wallonie-Bruxelles - 2014-5;
- Repotages/interviews audio et vidéo pris sur "Youtube" à propos de la signification et de l'évolution du mot "démocratie";
- Film-débat sensibilisant les étudiants aux dérives liées au non-respect du principe de neutralité.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La présence est obligatoire pour toutes les séances et sera vérifiée systématiquement. Toute absence devra être justifiée par un certificat médical ou une attestation émanant de l'école de stage. En cas d'absences fréquentes à la formation (justifiées ou pas), l'enseignant pourra refuser de délivrer l'attestation ou exiger de l'étudiant des travaux de "rattrapage" s'il le juge pertinent selon les motifs des absences.

Pour les étudiants partis en erasmus au Q1 ou les étudiants ayant un "programme spécial", individualisé qui ne peuvent être présents au cours, le professeur pourra également exiger un travail supplémentaire (en plus de l'examen oral organisé au Q1 et donc de la matière du Q1).

Des épreuves formatives et sommatives (souvent sous forme de travaux de groupes) ont lieu durant la formation. Les cotes attribuées à ces travaux viendront se greffer à la cote de l'examen oral prévue en janvier.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc + Trv	60				
Période d'évaluation	Exo	40			Trv + Exo	100

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 78 Religion 3			
Code	PEPS3B78PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Philippe GALAND (philippe.galand@helha.be) <u>HELHa Gosselies</u> François XHROUET (francois.xhrouet@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Adrian SANCHEZ (sancheza@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEPS3B78PSA Religion 15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B78PSA Religion 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont

reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Religion			
Code	6_PEPS3B78PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Philippe GALAND (philippe.galand@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Savoir mettre en œuvre le programme intégré dans une programmation équilibrée. Approfondissement de la foi de l'Eglise et de la foi personnelle de l'étudiant.

Prérequis

Matière de première et deuxième années.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Néant

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Etude de textes bibliques: analyse historique, littéraire, théologique.

Méthodologie de la méthode Effata

Démarches d'apprentissage

- Travail d'analyse de récits bibliques.
- Notions théologiques à en dégager.
- Programmation d'activités et prévision de leur déroulement lors des stages.
- Auto-évaluation de celles-ci.
- Encadrement individualisé
- Cours magistral
- Travaux de groupes

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

Néant

Supports

- Bible.
- Notes de cours./Syllabus

4. Modalités d'évaluation

Principe

Préparations des stages.

Travaux (travaux à domicile possibles).

L'orthographe est un critère d'évaluation.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	30	Exe	70	Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Il s'agit d'une évaluation continue constituée de travaux (40% des points) et d'interrogations (60% des points)

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 79 Mathématiques 3			
Code	PEPS3B79PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Aude BOUCKHUYT (aude.bouckhuyt@helha.be)</p> <p><u>HELHa Gosselies</u> Nicole BAUDRENGHIEN (nicole.baudrenghien@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Sandrine BOUCART (sandrine.boucart@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - 3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**

- 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
- 6.5 Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages

Acquis d'apprentissage visés

1. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable d'utiliser un vocabulaire précis (mathématique) et de s'exprimer correctement dans toutes les communications professionnelles orales et écrites.
2. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable d'utiliser, avec les enfants, une gestuelle adaptée aux apprentissages en vue d'en améliorer le sens et d'en favoriser les représentations mentales.
3. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de mener des recherches documentaires afin d'y choisir des documents appropriés à la conception d'activités mathématiques riches de sens pour les enfants du préscolaire.
4. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de concevoir, organiser, mettre en œuvre et analyser des situations didactiques mathématiques de différents types de tâches, riches de sens, sous diverses formes et si possible interdisciplinaires .
5. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de réaliser une analyse matière en synthétisant des concepts mathématiques et démarches, travaillées au cours et / ou découvertes dans ses recherches personnelles.
6. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de concevoir des variantes de complexification et dé-complexification.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEPS3B79PSA Mathématiques 15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B79PSA Mathématiques 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Mathématiques			
Code	6_PEPS3B79PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Aude BOUCKHUYT (aude.bouckhuyt@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours aura pour but de mettre en pratique des séquences d'apprentissage

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de concevoir des séquences d'apprentissage en maîtrisant les concepts relatifs à ces séquences.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- o Séquence d'apprentissage
- o Formes géométriques
- o Mesure quantitative à l'aide d'étalons familiers.

Démarches d'apprentissage

Le raisonnement de type inductif sera privilégié, la théorie sera mise en place par des activités de découverte.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

- A. LEMOINE, P. SARTIAUX, Des mathématiques aux enfants, De Boeck, Bruxelles, 1997.
J. KOEKS, Faire des maths à l'école maternelle, Erasme, Namur, 2006

Supports

Syllabus

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	10	Exe	90	Trv	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 80 Français 3			
Code	PEPS3B80PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Marie-Noëlle CORNET (marie-noelle.cornet@helha.be)</p> <p><u>HELHa Gosselies</u> Nathalie DETRY (nathalie.detry@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Isabelle ROSIER (isabelle.rosier@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours vise à préparer l'étudiant, d'un point de vue théorique et didactique, à aborder l'apprentissage de la langue française avec les élèves du maternel.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens

didactiques

6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de décrire, d'expliquer, d'expérimenter et d'argumenter les connaissances et les dispositifs didactiques à utiliser en classe maternelle.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEPS3B80PSA Français 45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B80PSA Français 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Français			
Code	6_PEPS3B80PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marie-Noëlle CORNET (marie-noelle.cornet@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de français poursuit et approfondit les apprentissages théoriques et didactiques entamés en bloc1 et 2. Il est demandé à l'étudiant de maîtriser les savoirs et savoir-faire relatifs aux méthodologies vues dans les années précédentes.

Une participation active est attendue.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de:

- concevoir et mettre en pratique des activités langagières variées et adaptées aux différents publics de l'école maternelle, en mobilisant ses connaissances pour interpréter avec justesse les situations à vivre
- développer des capacités d'observation et d'évaluation pour mieux orienter et organiser les activités proposées aux enfants
- porter un regard réflexif sur sa pratique : expliciter ses actes pédagogiques en fonction du cours et des expériences de stage; faire preuve d'autocritique par rapport aux leçons prestées; proposer des prolongements et adaptations en fonction des difficultés rencontrées.
- travailler en équipe.
- maîtriser son propre langage oral, à un niveau d'exigence adapté aux enfants de 2,5 à 5 ans, notamment en ce qui concerne le lexique et la syntaxe
- maîtriser la langue écrite afin de produire des documents professionnels.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- réflexion continue sur le rôle de l'enseignant dans les apprentissages langagiers à l'école maternelle : comment donner aux enfants le goût et l'envie de développer leurs propres compétences en savoir lire, savoir écrire, savoir parler, savoir écouter.
- sensibilisation aux profils d'élèves particuliers : enfant de 2.5 ans, apprenti-lecteur, apprenti-scripteur, enfant en difficulté ou à besoins spécifiques (allophones/bilingues, dyslexie, inégalités scolaires, etc).
- utilisation du dispositif psychomoteur au service des apprentissages en savoir lire et savoir écrire
- contruction collective d'outils.

Démarches d'apprentissage

La présentation des éléments théoriques se réalise tantôt sous une forme magistrale, tantôt sous une forme interactive. Les activités réalisées en stage feront l'objet d'un débriefing qui permettra d'analyser de manière critique les pratiques.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Notes de cours, articles, présentations Powerpoint.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Un examen oral portera sur les contenus abordés au cours. Un travail préparatoire servira de support à l'étudiant pour démontrer sa capacité à mettre ces contenus en perspective, dans l'optique d'une mise en application didactique.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Tvs + Evo	30	Tvs + Exo	70	Tvs + Exo	100

Tvs = Travail de synthèse, Evo = Évaluation orale, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 81 Etude du milieu 3			
Code	PEPS3B81PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Fabienne PEERS (fabienne.peers@helha.be)</p> <p><u>HELHa Gosselies</u> Dominique YERNAUX (dominique.yernaux@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Dorothee ROELANTS (dorothee.roelants@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage comprend des contenus disciplinaires et didactiques liés à l'éveil scientifique, à l'éveil historique et à l'éveil géographique. Ces contenus devraient permettre aux étudiants de proposer aux élèves dont ils auront la charge des activités pertinentes autour de la découverte du monde.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Acquis d'apprentissage visés

- Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de restituer et reformuler les notions théoriques/didactiques vues lors des activités d'apprentissage.

- Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de transposer dans d'autres situations les notions théoriques, pratiques et didactiques vues au cours des activités d'apprentissage.
- Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de se servir des activités d'apprentissage vécues en classe comme outils pour concevoir des activités adaptées aux élèves du préscolaire.
- Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de se servir des activités d'apprentissage vécues en classe comme outils pour concevoir une séquence complète pertinente d'activités ou un projet adaptés aux élèves du préscolaire et en lien avec les prescrits des programmes.
- Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de se servir des activités d'apprentissage vécues en classe pour apporter un regard critique sur des documents pédagogiques, des activités ou manuels à destination des élèves du préscolaire.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEPS3B81PSA Étude du milieu 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B81PSA Étude du milieu 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Étude du milieu			
Code	6_PEPS3B81PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Fabienne PEERS (fabienne.peers@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours comprend des contenus disciplinaires et didactiques liés à l'initiation scientifique, à la formation historique et à la formation géographique.

Ces contenus devraient permettre aux étudiants de proposer aux élèves dont ils auront la charge des activités pertinentes autour de la découverte du monde.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de restituer et reformuler les notions théoriques/didactiques vues lors des activités d'apprentissage.

- Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de transposer dans d'autres situations les notions théoriques, pratiques et didactiques vues au cours des activités d'apprentissage.
- Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de se servir des activités d'apprentissage vécues en classe comme outils pour concevoir des activités adaptées aux élèves du préscolaire.
- Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de se servir des activités d'apprentissage vécues en classe comme outils pour concevoir une séquence complète pertinente d'activités ou un projet adaptés aux élèves du préscolaire et en lien avec les prescrits des programmes.
- Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de se servir des activités d'apprentissage vécues en classe pour apporter un regard critique sur des documents pédagogiques, des activités ou manuels à destination des élèves du préscolaire.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Initiation scientifique : concepts liés aux êtres vivants, l'énergie, la matière, l'air, l'eau, le sol, l'homme et l'environnement.

Formation géographique : concepts liés aux repères spatiaux, aux représentations de l'espace, aux composantes du paysage, aux milieux naturels, aux interactions homme-espace, et à l'organisation de l'espace.

Formation historique : Approfondissement de la démarche de recherche (se poser des questions, rechercher l'information, exploiter l'information, structurer les résultats, les communiquer) et des savoirs et savoir-faire propres à la discipline. Comprendre le présent à travers le traitement critique des traces laissées par les hommes et les femmes du passé.

Pour l'Éveil : exercices de réflexions critiques autour des supports et des démarches susceptibles d'être utilisés dans une classe de maternelle. Transposition didactique indissociable des contenus abordés.

Démarches d'apprentissage

Exposés magistraux (présentation de notions théoriques et didactiques)

Approche interactive (réflexions sur une problématique, sur une transposition didactique)

Observations de supports et / ou sur le terrain

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité pour l'étudiant de poser des questions à chacune des séances de cours.

Ouvrages de référence

Ouvrages de référence donnés dans les notes de cours.

Supports

Notes de cours distribuées aux étudiants et/ou mis à disposition sur la plateforme Moodle.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation est répartie de la façon suivante en Edm : 2/3 pour l'initiation scientifique et formation géographique et 1/3 pour la formation historique.

Formation historique : examen écrit en janvier. Pour septembre, l'étudiant remettra, le premier jour de la session Q3, au secrétariat, un travail en fonction de consignes données.

Initiation scientifique et formation géographique : examen écrit au Q1 intervenant pour 60% de la côte finale de cette partie et un examen oral au Q2 intervenant pour 40% de la côte finale de cette partie. L'examen oral du Q2 consiste en une présentation d'une séquence d'apprentissage (sujet déterminé au cours avec l'étudiant) en utilisant un média comme support. Cette présentation sera évaluée conjointement à l'UE71 Tic3. Au Q3, examen écrit.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	73.3	Trv + Exo	26.7	Trv + Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Trv = Travaux, Exo = Examen oral, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 82 Education corporelle et psychomotricité 3			
Code	PEPS3B82PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Nathalie ANDRE (nathalie.andre@helha.be) HELHa Gosselies Raymond ANDRE (andrer@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Micheline SCHLIKKER (micheline.schlikker@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Education Corporelle et Psychomotricité sont les sujets directeurs de cette 4^{ième} UE disciplinaire qui finalise la formation de base dans ce domaine et donnera accès au titre de "Maitre Spécial en psychomotricité". On y poursuit et affine le travail amorcé au bloc 1 et 2 avec les futur(e)s enseignant(e)s au niveau des SAVOIRS, SAVOIR FAIRE et SAVOIR ETRE liés au développement harmonieux de l'enfant en lien avec les apprentissages scolaires.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes)

pour construire une action réfléchie

Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**

- 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage

Acquis d'apprentissage visés

1. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques vus lors des blocs 1,2,3, d'utiliser les activités psychomotrices pour répondre au besoin de mouvement de l'enfant, comme aide à la gestion de groupe, pour développer leur motricité fine et leur autonomie ainsi que comme support aux apprentissages et ce tant lors des cours de développement corporel qu'en classe.
2. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de proposer une programmation et planifier les apprentissages développant les notions et compétences de développement corporel et psychomotricité liées au programme et aux contraintes du terrain.
3. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable d'avoir une vue d'ensemble sur les divers courants et pratiques possible, pourra remettre ses pratiques en question et se positionner en tant que professionnel.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEPS3B82PSA Éducation corporelle et psychomotricité 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B82PSA Éducation corporelle et psychomotricité 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Éducation corporelle et psychomotricité			
Code	6_PEPS3B82PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nathalie ANDRE (nathalie.andre@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à développer l'autonomie des étudiants quant à leur choix méthodologiques et didactiques surbase de leur bagage théorique des 2 années précédentes.

A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable d'utiliser les activités psychomotrices pour répondre au besoin de mouvement de l'enfant, comme aide à la gestion de groupe, pour développer leur motricité fine et leur autonomie ainsi que comme support d'apprentissage dans d'autres domaines et ce tant lors des cours de DC qu'en classe.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable de:

- Utiliser à bon escient les savoirs didactiques et pédagogiques liés au développement corporel et à la psychomotricité.
- Avoir une vue d'ensemble sur les divers courants et pratiques possible.
- Mobiliser ses connaissances liées à la psychomotricité et au développement corporel dans des activités d'apprentissages dans d'autres domaines

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Travail d'adaptation et de réflexivité sur les méthodologies Bac1 et 2.
- Motricité fine et psychomotricité: implications sur le "savoir écrire".
- Relaxation.
- Approfondissement : structuration spatiale et temporelle.
- Exploitation classe de dépaysement (Mozet).
- L'expression corporelle sur musique.
- Sensibilisation à la sécurité (prévention).
- Reflexion sur la programmation des cours Maître Spéciaux en psychomotricité

Démarches d'apprentissage

- Mobilisation des savoirs et investissement dans des activités d'apprentissage (Stage spécifique).
- Mise en situation (Mozet).
- La présentation des éléments théoriques se réalise tantôt sous forme magistrale, tantôt sous forme interactive au départ du vécu commun.
- Travaux de recherche

Dispositifs d'aide à la réussite

- ° Des séances de questions-réponses sont organisées régulièrement: à la fin de chaque module, lors des retours de stage.
- ° L'organisation pratique-théorie du cours donne du sens à la matière envisagée.
- ° Travaux de mise en pratique ou de recherche pour mettre en applications les aspects travaillés.

Ouvrages de référence

- ° La psychomotricité au service de l'enfant,...." ; outils pour enseigner , éd De Boeck
- ° Revues EPS1, éd; EPS 1995-2015
- ° Psychomotricité à l'école maternelle –Les situations motrices au service du développement de l'enfant, Frédérique WAUTERS-KRINGS, outils pour enseigner, éd De Boeck2009.

Supports

- ° Un livre: La psychomotricité au service de l'enfant, l'adolescent et de l'adulte. B Delivière et L. Staes, Outils pour enseigner, éd. De Boeck 6ième édition.
- ° Des notes structurées sur les nouvelles techniques sont distribuées au moment opportun;
- ° La prise de note est essentielle pour rendre compte de l'ensemble des échanges spécifiques réalisé au cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'implication lors des cours et recherches est prise en compte dans la production journalière.

Examen écrit et oral visent à vérifier l'intégration de l'ensemble des concepts et savoirs liés à l'ensemble de la formation ainsi que la capacité des étudiants à les mobiliser de manière intégrative.

En Q3 l'examen écrit pourra s'appuyer selon convention sur des travaux (recherche, production personnelles,...) réalisé à cette fin.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc + Trv	10	Evc + Trv	20		
Période d'évaluation	Eve	40	Exm	30	Trv + Exe	100

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux, Eve = Évaluation écrite, Exm = Examen mixte, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 83 Education musicale 3			
Code	PEPS3B83PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Anne-Catherine CARON (anne-catherine.caron@helha.be)</p> <p><u>HELHa Gosselies</u> David PRINCE (david.prince@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Loreline DE CAT (lorelina.de.cat@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
 - 7.4 Pomouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'explorer, organiser, argumenter, adapter, intégrer des contenus et s'exprimer à travers des pratiques liées à la discipline.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEPS3B83PSA Éducation musicale 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B83PSA Éducation musicale 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Éducation musicale			
Code	6_PEPS3B83PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne-Catherine CARON (anne-catherine.caron@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Acquis de deuxième

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de:

- maîtriser la technique vocale (articulation, respiration, justesse de la voix),
- maîtriser la technique de la guitare d'accompagnement et de la guitare classique (niveau moyen),
- maîtriser la technique de la flûte à bec (niveau moyen),
- faire preuve d'esprit critique (musicalité),
- faire preuve d'autonomie (choix appropriés d'activités musicales ou de chansons)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- chant: articulation, justesse, musicalité
- instruments de musique: guitare d'accompagnement (barrés), guitare classique et flûte à -bec, (niveau moyen), découverte d'instruments de musique
- technique, précision geste, vitesse, musicalité

Démarches d'apprentissage

Cours magistral, approche interactive

Dispositifs d'aide à la réussite

- Travaux en autonomie
- Approche interactive
- Cours magistral

Ouvrages de référence

- "Osez la musique" V.Van Sull et E.Martens édition LABOR
- "Alain Strument" V. Van Sull et E.Martens édition LABOR
- revues Dopido et autres revues didactiques préscolaire

- sites internet

Supports

- Syllabus,
- notes de cours
- matériel didactique

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Evaluation continue 50% en Q1 et 50% en Q2
- Evaluation de juin: 100%

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	10	Evc	30		
Période d'évaluation			Exo	60	Exo	100

Evc = Évaluation continue, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 84 Education plastique 3			
Code	PEPS3B84PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Dominique GEBKA (dominique.gebka@helha.be)</p> <p><u>HELHa Gosselies</u> Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Claire MEHAGNOUL (claire.mehagnoul@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significants

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEPS3B84PSA Éducation plastique

30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B84PSA Éducation plastique

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Éducation plastique			
Code	6_PEPS3B84PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Dominique GEBKA (dominique.gebka@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La dernière année permet, grâce aux bases acquises, une meilleure sensibilisation et découverte de l'art en général. L'étudiant(e) sera amené par la découverte en concret de l'objet d'art ou d'artisanat à développer son esprit critique, esthétique et pratique par la réalisation d'activités adaptées aux enfants (l'art pour tous). Il est demandé à l'étudiant de maîtriser les savoir-faire relatifs vus au cours d'éducation plastique de 1ère et 2ème année préscolaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours l'étudiante sera capable en fonction des compétences du Programme Intégré de:

- Percevoir les modes d'expression et les techniques d'exécution
- Percevoir le sujet, le genre et le style.
- Percevoir le langage plastique
- S'exprimer par les modes d'expression et les techniques d'exécution.
- S'exprimer par un sujet, un genre, un style.
- S'exprimer par le langage plastique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'art à l'école: approche

- définition
 - la visite au musée
 - l'artiste
 - les outils et techniques
 - l'exploitation de l'objet d'art
 - l'exploitation concrète en classe maternelle.
- Initiations à différentes techniques artistiques: peinture, textile, céramique etc.

Le panneau collectif: apprendre à gérer une classe sur un même travail en variant les matières et les techniques.
Travaux supplémentaires à domicile.

Démarches d'apprentissage

Découverte en concret et réalisation personnelle. Apprentissage de différentes techniques artisanales adaptées pour l'école maternelle.

Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluation continue.

Ouvrages de référence

Le syllabus est fourni durant les heures de cours et existe uniquement sous format papier.

Supports

Un syllabus est fourni en début d'année.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail journalier (évaluation continue) : addition des travaux réalisés en classe.

En cas de non remise de tous les travaux demandés pour l'évaluation, le travail journalier est considéré comme incomplet et donc non présenté. En conséquence, la session sera incomplète.

Le règlement du cours d'éducation plastique est détaillé dans le syllabus.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	100	Evc	100
Période d'évaluation						

Evc = Évaluation continue

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Les consignes des travaux certifiés sont données par écrit sous format papier durant les heures de cours, chaque étudiant reçoit un travail différent (choix du sujet, date de remise, modalité).

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).